



Dossier : p.7

Sécurité, l'affaire de tous !

Edito du maire :
Très bonne année
2019 !

 p. 3

Santé :
Pose de la
première pierre
de la Clinique

 p.6

Histoire :
L'industrie
à Roussillon

 p. 20

Agenda :
Votre programme
culturel 2019

 p. 23



P. 5



P. 6



P. 10



P. 15

03 Édito

04 Brèves

07 Dossier
Sécurité,
l'affaire de tous !

10 Finances

11 Actualités
Affaires sociales
Comité de quartiers
Sport
Urbanisme
Maintenance
Commerces
Cérémonie

19 Expression
des groupes

20 Histoire
et patrimoine
L'industrie
à Roussillon
Chapitre 1 :
L'effort de guerre
Lancement du 455ème
anniversaire de l'Édit

22 Retrospective
2018

23 Agenda



**Votre Ville a créé
sa page Facebook !**

Rejoignez nous !

L'Édit'orial

Magazine municipal d'informations

- **Directeur de la publication** : Robert Duranton • **Directeur de la rédaction** : Fabien Lemière
- **Rédaction** : Fabien Lemière et les élus
- **Illustrations et photographies** : Karima Achouri, Marie Villaret
- **Conception** : service communication • **Tirage** : 5000 exemplaires
- **Téléphone** : Hôtel de Ville : 04.74.29.01.00 - Fax : 04.74.29.01.02
- **Site internet** : www.ville-roussillon-isere.fr • **Email** : mairie.accueil@ville-roussillon-isere.fr



Très bonne année 2019

Chers concitoyens, chers amis, c'est en commençant par vous souhaiter une très bonne nouvelle année que je m'adresse à vous aujourd'hui. Qu'elle vous soit agréable, qu'elle vous trouve en bonne santé, qu'elle vous évite les nombreuses embûches du quotidien.

Cette année marque pour nous, la dernière année complète de notre mandature. Elle sera le symbole de tout ce que nous avons promis dans notre programme de campagne.

Que ce soit au point de vue culturelle, économique ou social, les manifestations et événements du dernier trimestre 2018 ont prouvé notre capacité à «faire du nouveau». Le dernier week-end de septembre a ainsi vu le lancement du premier festival l'Edit'Z'art, succès garanti et un Sellig au meilleur de sa forme. Le 13 octobre a vu une amitié nouvelle

naître. En effet, Roussillon et Varazze ont conclu un serment de jumelage dont la cérémonie a couronné des mois de travail intensif. Le 11 novembre, centenaire de la fin de la Première Guerre Mondiale a vu la renaissance d'un défilé remarquable et d'une cérémonie poignante.

Le 16 novembre restera une date historique avec la pose de la première pierre de la future clinique des Côtes du Rhône. Dossier dont je suis particulièrement fier et pour lequel je me suis battu tout au long de ces années. Enfin, fin décembre, le marché de Noël a enchanté petits et grands. Pour 2019, nous restons dans le même état d'esprit, dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit ! Il reste encore quelques dossiers à conclure, notamment le lancement des travaux à la Cité scolaire de l'Edit, la création de la médiathèque.

Notre programmation culturelle, quant à elle sera aussi riche que les années précédentes. J'entends d'autre part que la Maison du Patrimoine se développe de plus en plus, que notre nouvelle salle communale soit bientôt inaugurée et que la sécurité des biens et des personnes soit notre enjeu majeur pour 2019.

Je vous renouvelle mes vœux, pour vous, et vos proches au cours de cette nouvelle année.

Et vous donne rendez-vous en avril, pour le prochain numéro. ■



Robert Duranton,
maire de Roussillon

▶ Brèves

▶ L'alambic



La journée de l'Alambic a connu cette année encore un grand succès. Soleil et convivialité ont été au rendez-vous pour cette dégustation de saucisses à la grappe dans le cadre bucolique de l'étang.

▶ Cérémonie du 11 novembre



Une cérémonie du 11 novembre, centenaire de l'Armistice remarquable, parfaitement orchestrée par Marcel Mouchiroud plus de 500 personnes présentes. La participation des écoles et des jeunes du CMJ a couronné cet événement unique. La Maison du patrimoine, quant à elle, a accueilli une magnifique exposition.

▶ Journée du développement durable

Comme chaque année, les entreprises de la plateforme chimique de Roussillon ont donné rendez-vous à tous leurs partenaires afin de faire le point sur les avancées en matière de développement durable.

Le discours de notre Maire s'est voulu tout à la fois offensif envers certaines pratiques écologistes et respectueux envers l'engagement des entreprises industrielles.

▶ Serment de jumelage Roussillon-Varazze



Le 12 octobre, notre maire a accueilli son homologue italien accompagné d'une délégation de Varazze.

Dans une ambiance conviviale, les deux hommes ont appris à se connaître et ont peaufiné la journée du lendemain. Le 13 octobre, par une belle journée, a débuté la visite du Château commentée par l'ARJ, au cours de laquelle la troupe des Baladins de l'Edit a joué une scénette en salle de l'Edit.

Puis Maurice Rey, président des sculpteurs roussillonnais et Raymond Dauphin, fondateur de cette association ont présenté l'immense puzzle en bois représentant l'Europe. Puzzle installé dans la Maison du Patrimoine.

Robert Durantou, maire de Roussillon et Alessandro Bozzano, maire de Varazze, ont ensuite rejoint le Sémaphore pour la cérémonie officielle du serment de jumelage. Monsieur le consul d'Italie en France, présidait la délégation. Les deux maires ont enfin signé le serment de Jumelage dans un climat à la fois solennel et cordial. Une plaque d'entrée de ville mentionnant le jumelage de Roussillon avec Varazze a été dévoilée. Des échanges de cadeaux ont clos cette cérémonie. Moment magique, lorsque que l'Union Musicale de Salaise a entamé les trois hymnes : européen, italien et français.

Dans l'après-midi, la délégation italienne a pu visiter le centre historique de Roussillon et assister à une démonstration de jeux de boules au boulodrome du Rhodia, organisée par Alain Giovanelli.

En fin de journée, un magnifique concert a été donné par la chorale de Varazze en l'église St Jacques, suivi d'un repas célébrant cette journée qui restera dans nos mémoires.

▶ Salon des vins

Un rendez-vous annuel incontournable ! Sous la houlette de Jérôme Mancosu, président dynamique et ardent défenseur de notre Ville. Le salon des vins s'est déroulé les 24 et 25 novembre derniers avec la présence de Madame Bing, Présidente en charge des délégations françaises pour l'Asie.

De nombreux amateurs ont participé à la dégustation. Magnifique évènement.



**Serment de jumelage
Roussillon-Varazze
le 13 octobre**



Pose de la Première Pierre de la future clinique des Côtes du Rhône

La construction de la nouvelle clinique des Côtes du Rhône est entrée dans sa phase la plus active, avec la pose, le vendredi 16 novembre dernier de la première pierre.

Le chantier du futur établissement, qui verra le jour sur un terrain jouxtant l'actuelle clinique, va durer environ deux ans. L'ouverture officielle devrait en effet avoir lieu en janvier 2021. Cette reconstruction est l'épilogue logique d'un processus engagé depuis le rachat en juillet 2016 par le groupe Noalys de l'ancienne clinique Saint-Charles.

Construite en 1960 en périphérie de la ville de Roussillon, l'ancienne clinique pluridisciplinaire de proximité de 8 000 m² ne répondait plus aux normes en vigueur, notamment en matière de sécurité. « Vétuste, l'ancien établissement n'était plus adapté à une prise en charge de proximité, explique Jean-Loup Durousset, président du groupe NOALYS. C'est la raison pour laquelle nous avons imaginé la reconstruction sur le même site d'un bâtiment plus petit de 6 000 m², plus adapté aux besoins de la population locale et d'une ville de 8 000 habitants » avec le soutien de la Ville et de l'Agence Régionale de Santé.

Ce projet de reconstruction d'un établissement de santé de proximité, d'un investissement global de 15 millions d'euros a été encouragé et soutenu par la commune de Roussillon avec l'engagement plus particulier de notre maire. L'Agence Régionale de Santé (ARS) Rhône-Alpes-Auvergne et l'Agence Iséroise ont également participé activement à ce projet.

« En nous confiant une mission de service public, l'objectif était de maintenir sur le Roussillonnais, territoire classé « zone de fragilité » par l'ARS, un établissement de soin de proximité avec une médecine de pointe, adapté aux besoins d'un bassin de population de 76 000 habitants », poursuit M. Durousset.

Un nouvel établissement moderne pour une prise en charge optimale.

Le nouveau bâtiment permettra au personnel de proposer aux patients :

- un service d'urgences Upatou (unité de proximité d'accueil et de traitement et d'orientation des urgences)
- un service de Médecine générale
- un service de chirurgie ambulatoire
- un centre Périnatal de proximité
- une maison médicale
- un pôle de radiologie

La clinique des Côtes du Rhône emploie actuellement 93 salariés, dont 78 équivalents temps pleins (ETP) et une vingtaine de médecins.

La clinique des Côtes du Rhône est un établissement du groupe Noalys, groupe d'hôpitaux privés pluridisciplinaires d'origine lyonnaise, regroupant cinq établissements. ■



La sécurité, c'est l'affaire de tous !



Didier Charpenay
adjoint à la sécurité,
à l'environnement
et à la circulation

La belle nature que nous voyons parfois de manière spectaculaire sur des reportages internet ou à la télévision est aussi une nature bien vivante dans nos jardins, nos rues, nos parcs et nos forêts, j'insiste avant tout sur le « NOS » car cette nature Roussillonnaise nous appartient à tous...

En tant qu'habitants de notre Ville, nous sommes chaque jour au contact de cette nature et c'est avec une véritable tristesse, que nous observons des actes de malveillances ou d'incivilités.

La nature est l'affaire de « tous. » Des gestes simples comme jeter un papier ou une cannette à la poubelle, rentrer ou simplement fermer les poubelles ménagères en temps et en heures.

Favoriser les déplacements piétons lorsque c'est possible, utiliser des véhicules propres et moins bruyants, respecter les lieux communs ...

Faites le geste « nature », elle nous le rend bien, laissons un paysage digne à nos enfants et soyons-en heureux.

Nos services et vos élus municipaux, sont au travail pour vous et aussi pour elle, aidez-nous à vous aider !

Le dossier prioritaire de cette mandature concerne la sécurité.

La sécurité s'entend aussi bien envers les biens qu'envers les personnes.

Dans cet esprit, un certain nombre de réalisations ont déjà été effectuées : mise en place d'un système de vidéo-protection, mise en place de coussins berlinois dans les zones particulièrement accidentogènes, renforcement des dispositions en matière de téléalarme, augmentation du nombre de policiers municipaux.

Cependant, la sécurité est aussi l'affaire de tous. Il est donc recommandé à chacun d'être vigilant à tout point de

vue. Par exemple, lors des périodes de vacances, quand ses voisins sont absents, ou bien si une personne âgée vit à côté de chez soi, un moment passé avec elle peut être salutaire.

Il convient enfin de se responsabiliser en matière de circulation routière et de respecter les limitations de vitesse notamment dans les zones à 30km/h.



Réunion du 20 juin dernier avec Monsieur le Maire, le Capitaine Collot Commandant de la Brigade de gendarmerie de Roussillon, le Chef de la Police municipale Benjamin Biscaras et l'élú en charge de la sécurité Didier Charpenay, pour un « été » sécurisé.

 **Le point de vue de Didier Charpenay,
Adjoint à la sécurité****Qu'elle est le rôle d'un élu en charge de la sécurité ?**

D'un point de vue administratif, l'élu à la sécurité et le maire ont des obligations légales en matière de sécurité, de sûreté environnementale, d'urbanisme et de prévention de la délinquance conformément à l'article L2122-24 du code général des collectivités territoriales.

L'Adjoint à la Sécurité se doit également à un travail d'écoute et de dialogue, c'est un rôle d'intermédiaire bienveillant entre la vie du quotidien de nos administrés et l'autorité légale.

Quelles sont pour vous les missions de la Police municipale ?

Concernant la sécurité, il s'agit des personnes et des biens (surveillance des établissements scolaires, des bâtiments et équipements publics, du domaine privé dans le cadre des rondes de surveillances effectuées sur le territoire communal...).

La notion de tranquillité est étroitement liée à l'ordre public.

Les missions inhérentes concernent toutes les nuisances : bruit, troubles du voisinage, divagations et aboiements d'animaux, manifestations publiques ou privées...

Le domaine de la Salubrité comprend le respect de l'environnement (répression des dépôts d'ordures sauvages), l'hygiène publique, la police des marchés, la recherche des auteurs de dégradations de biens publics ou privés, l'enlèvement des épaves de véhicules, le brûlage des végétaux est interdit sauf autorisation.

Quelle différence faites-vous entre la police judiciaire et la police administrative ?

La police administrative contrôle et rédige les arrêtés municipaux réglementant la circulation, le stationnement, le déroulement des manifestations publiques. Elle définit certaines formalités administratives (affichage d'une autorisation d'urbanisme, authentification d'une signature, présence lors de l'ouverture d'une porte par les pompiers...). Elle veille à la régularité et au respect des opérations funéraires départs et arrivées de corps, inhumations, exhumations, réductions de corps, soins conservatoires... Elle assure également la police des débits de boissons, de la pêche et de la chasse...

La police de proximité : elle consiste pour les policiers municipaux, au travers de leurs contacts avec la population et les acteurs locaux, professionnels et institutionnels, à recevoir les doléances et réclamations puis essayer d'apporter des solutions et en rendre compte au Maire et à l'Adjoint à la Sécurité de la commune et à l'OPJ territorialement compétent.

Le rôle de représentativité : notamment à l'occasion des cérémonies officielles et des commémorations, la police municipale représente, le cas échéant, l'autorité municipale, sous couvert du maire et des adjoints (qui ont la qualité d'officiers de police judiciaire).

Le devoir d'assistance : le maire et les adjoints peuvent se faire assister dans certaines circonstances : placement d'office dans une structure médicalisée

d'un individu dangereux ou psychologiquement déficient, sécurisation des séances du conseil municipal ou de la réception de personnalités...

La police municipale se doit enfin d'apporter son concours à la gendarmerie ou à la police nationale dans le cadre des enquêtes et de la recherche des auteurs de faits contraventionnels, délictueux ou criminels.

En résumé...?

En résumé, le Maire, son Adjoint à la sécurité, la Police Municipale et tous les services participant à la tranquillité publique ont à cœur de vouloir un vivre ensemble apaisé et bienveillant, malheureusement, nous nous trouvons face à des obstacles majeurs, les finances publiques limitantes, la paupérisation de la population du fait d'une gouvernance nationale qui se veut violente pour nos concitoyens et plus encore pour les plus démunis, une absence totale de vision pour le futur de notre pays, un manque criant d'exemplarité...les manques de moyens ahurissants des services assurant les fonctions régaliennes de l'état et la liste est tristement trop longue.

Face à cela, nous mettons de manière pragmatique les finances de la Ville aux services de la population. Nous y ajoutons, de l'envie, de l'initiative, du sérieux et une farouche volonté à servir la démocratie et la population qui la représente.

La sécurité est la première des libertés, espérons que chacun mettra du cœur comme nous le faisons, pour la faire perdurer...



Le point de vue de Benjamin Biscaras, chef de la police municipale

Comment fonctionne une police municipale ?

La police municipale est la troisième composante des forces de sécurité intérieure avec la gendarmerie et la police nationale.

Elle est composée de fonctionnaires de collectivités territoriales qui détiennent le statut particulier créé par la loi du 15 avril 1999.

Les policiers municipaux dépendent de l'autorité du maire. Ce sont des employés municipaux exerçant la fonction de policiers municipaux. Le maire est lui-même placé sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat du département.

La police municipale est investie de plusieurs missions de police administrative et de police judiciaire.

- Les missions de police administrative sont directement liées à la prévention, à la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

- Les policiers municipaux sont également des Agents de Police Judiciaire Adjointes (APJA).

Ils ont ainsi pour mission de seconder les officiers de police judiciaire.

Si la police municipale est témoin de crimes, de délits ou de contraventions, elle a pour obligation de transmettre les informations qu'elle détient au maire, aux officiers de police judiciaire de la police nationale ou aux Officiers de police judiciaire de la gendarmerie nationale.

Vos effectifs permettent-ils de répondre à l'attente des concitoyens ?

En France en 2016, on dénombrait 4,6 policiers municipaux pour 10 000 habitants en moyenne.

À Roussillon, avec 4 policiers municipaux (et 2 postes vacants) pour un peu plus de 8 000 habitants, nous nous situons au-dessus de la moyenne nationale.

Nous nous efforçons, lors de nos patrouilles véhiculées, pédestres ou lors d'un contact au Poste de Police de répondre à l'attente de nos concitoyens.

Vous avez également une mission sociale, comment se présente-t-elle ?

Effectivement, en relation avec le CCAS, nous effectuons, en binôme avec un élu, le contrôle des téléalarmes chez les personnes fragiles et dotées d'un tel équipement.

Cet dernier permet une réponse rapide des secours en cas de chute ou de malaise.

Ce passage mensuel est également l'occasion de rencontrer des personnes le plus souvent âgées, seules et à mobilité réduite afin de les reconforter.

Un autre rôle au niveau social est prévu lors des périodes de canicule ou de grands froids, avec une alerte des personnes en situation de détresse, de grande précarité et un recours systématique au CCAS pour une prise en charge de la personne.

Comment s'exerce le pouvoir de répression des agents de la Police municipale ?

Le pouvoir de répression des agents de police municipale s'exerce par procès-verbaux ou rapports d'infraction en différents domaines. Elle se doit sur simple réquisition, de prêter son concours aux officiers de police judiciaire, de la gendarmerie ou de la police nationale. Elle comprend également l'intervention lors de rixes, l'interpellation d'auteurs de crimes ou délits dans le cadre d'une procédure de flagrance.

Comment est organisée la téléalarme ?

La téléalarme s'organise en relation avec les agents du CCAS et les élus en charge de la sécurité des personnes âgées. Une fois par mois, nous nous rendons au domicile de toutes les personnes possédant un contrat téléalarme tout en échangeant avec elle nous vérifions si le dispositif fonctionne bien. Il s'agit à la fois de sécurité et de convivialité. ■



René PEY
adjoint aux finances
et à l'administration du
personnel

La taxe d'habitation en baisse ? Oui, mais pas pour tous les contribuables



Peuvent bénéficier de ce dégrèvement tous les ménages qui en 2017 ont déclaré un revenu fiscal de référence inférieur à 27 000 € pour un célibataire, de 43 000 € pour un couple, de 55 000€ pour un couple avec 2 enfants. Un simulateur a été mis en place sur le site www.impôts.gouv.fr

De nombreux facteurs influent sur la taxe d'habitation :

- votre revenu fiscal de référence, si vous avez gagné plus, votre taxe risque d'être plus élevée.
- la composition de votre famille, le départ de votre enfant à charge se traduira par une augmentation
- La revalorisation, par le Parlement, des bases d'imposition + 1,20% pour l'année 2018.
- Le reclassement, par les services fiscaux, dans une autre catégorie de votre logement.
- L'augmentation des taux d'imposition de la commune, de l'intercommunalité.

Pour la ville de Roussillon, le taux d'imposition est de 8,87 % identique à celui de 2017

Le calcul de la taxe d'habitation est complexe et d'une infinie subtilité, elle est établie par les services fiscaux,

En conclusion :

Le gouvernement a prévu la suppression de la taxe d'habitation sur trois ans pour 80% des ménages, ce qui englobe ceux qui en étaient déjà exonérés en 2017, notamment en raison de leurs faibles revenus ce qui ne change rien pour eux.

Pour les 20% des ménages non concernés par la mesure, la situation est tout autre, ils continueront à payer à taux plein leur taxe d'habitation en 2018, 2019 et 2020.

En 2021, suppression de la taxe d'habitation pour tous les ménages, coût pour l'Etat 25 milliards d'euros par an.

Comment la suppression de la taxe d'habitation va-t-elle être financée ? ■



La Téléalarme

La téléalarme est aussi un problème de sécurité : protéger nos concitoyens les plus fragiles est un devoir. Nous nous engageons sur ce domaine. Le but de la téléalarme est le maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées, dépendantes et handicapées.

Lorsqu'une personne déclenche un appel (bracelet au poignet) un opérateur de la centrale d'écoute se met en relation avec cette personne et alerte ensuite les secours ou les proches suivant l'urgence de l'appel.

Le CCAS prend en charge le contrôle du bon fonctionnement des téléalarmes à raison de sept demi-journées par mois en visitant les 140 personnes équipées sur la commune.

Ce contrôle est effectué par une équipe composée d'un élu et d'un agent de la police municipale qui se déplacent à domicile.

Ces visites ont aussi un rôle social. Elles rassurent les personnes âgées, isolées qui apprécient ce contact humain et souvent en profite pour parler de leur quotidien ou des affaires communales. Les demandes, réflexions ou informations relevant des compétences de la commune sont ensuite transmises à Monsieur le Maire.

*Renseignements :
CCAS : 04.74.86.17.90*



Jean-Claude Canario
adjoint délégué
à l'action sociale, au CCAS
au logement, à la santé
aux personnes âgées
et au handicap

Le CCAS dont j'ai la charge est aussi très impliqué dans la prévention et la sécurité des personnes âgées, des personnes en état de précarité et des personnes fragiles. Par exemple, ce qu'on appelle une HO (Hospitalisation d'Office) est de notre ressort. Il convient d'être très réactif dans ce type de situation, puisque l'ensemble du corps sanitaire est alors sollicité pour accompagner ces personnes en difficultés majeures. Heureusement, ces opérations sont peu fréquentes mais nécessitent toute notre attention et notre humanité.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez connaissance de personnes autour de vous fragilisées ou précarisées.



Forum santé

Un grand succès cette année encore pour le Forum santé qui abordait pour cette édition le thème de la santé psychologique.

De nombreux stands ont accueilli un public à la fois averti et en quête de connaissances. Les conférences qui se sont succédées l'après-midi ont été passionnantes et sont venues enrichir cette journée.

L'année prochaine, probablement, proposerons-nous une sixième édition, qui clôturera pour cette mandature le cycle des Forums Santé.



Hubert Breysse
conseiller municipal
délégué à la vie de quartier
et à la politique de la Ville

Il suffit parfois d'un petit geste, d'une action très simple pour rendre le quotidien des roussillonnaises et roussillonnais plus agréable. Un banc pour s'asseoir, un ralentisseur pour assurer la sécurité des piétons, une aire de jeux pour que les jeunes puissent se détendre...

C'est cela la mission que notre Maire m'a confiée, pas toujours facile à réaliser tant les demandes et les attentes sont nombreuses mais avec de la patience et de l'écoute, nous arriverons à satisfaire, si ce n'est l'ensemble des habitants, la plupart d'entre vous. N'hésitez pas à me contacter via le service accueil de la mairie. Je m'engage à faire remonter toutes vos demandes.

A titre d'exemple, Monsieur le Maire a accepté, sur le nouveau quartier des Arnaudes, d'aménager un espace de jeux pour que les jeunes puissent se détendre. Le terrain a déjà été défriché, nettoyé, nivellé, il n'attend plus maintenant que la mise en place d'un pourtour, l'installation de petits buts de foot, et dès ce printemps, les jeunes du quartier pourront se retrouver sur un espace commun.

Merci à tous pour votre participation et votre implication dans les comités de quartier.

Les comités de quartier continuent de travailler



Depuis leur lancement en 2015, les Comités de quartiers n'ont cessé d'améliorer le dialogue entre la population et les élus.

Lancé en début 2015, le Comité des Cités est le premier créé et le premier à fonctionner. Les différentes réunions que nous avons eues avec les riverains ont permis d'améliorer un certain nombre de points évoqués ensemble, notamment au niveau de la circulation. La signalisation a été précisée, des panneaux remis en état, le foyer Grumbach rajouté, les jeux de boules rénovés, des ralentisseurs installés, l'ancien local des toilettes, devenu totalement obsolète, remplacé par une installation neuve, le fleurissement du jardin de la Paix, la réfection et la signalisation du rond-point de la 3^e avenue...etc... mais également la reprise des trottoirs sur l'avenue Gabriel Péri.

Conscients que tout ce travail accompli l'a été grâce à la collaboration des habitants qui nous ont amené les idées, **notre intention est de continuer, à travers ces réunions de Quartiers, à faciliter autant que nous le pouvons la qualité de vie sur ces secteurs.**

Nous avons décidé, afin de mieux être à l'écoute de toute la population Roussillonnaise, de fonder deux autres Comités, l'un aux Arnaudes et le second à Bel-Air. Les demandes des habitants de ces quartiers ont été prises en compte et des travaux ont été exécutés ; certes, il en reste encore à faire, mais nous avançons régulièrement.

Nous avons pu réaliser la pose de deux ralentisseurs de chaque côté du foyer Mandela, installer des bennes pour encombrants et, en accord et en collaboration avec l'OPAC 38, des aménage-

ments sont à l'étude.

Au Quartier des Arnaudes, les choses sont un peu plus longues à mettre en place, essentiellement dû au fait que les travaux effectués par Habitat Dauphinois sont toujours en cours et qu'il nous est difficile d'intervenir.

Cependant, nous avons pu réaliser une aire de jeux sur un terrain communal. Cet espace permettra, nous l'espérons, à des jeunes de se distraire tout en respectant la tranquillité du voisinage. Suite à la demande répétée des riverains, nous installons deux ralentisseurs rue des 4 Meilles : l'un au carrefour rue des 4 Meilles et rue des Arnaudes, le second sur la ligne droite qui va du même carrefour à celui qui coupe la route de Vienne (aux feux). À plusieurs reprises, nous avons insisté auprès d'Habitat Dauphinois afin qu'ils disposent des ralentisseurs à l'intérieur du lotissement et leur réponse a été positive. Ils attendent, selon leurs dires, que les travaux soient un peu plus avancés.

Tout le travail accompli, et il y en a eu beaucoup, l'a été essentiellement grâce au travail du Personnel du service maintenance de la Mairie; nous les remercions vivement ainsi que l'adjoint en charge de la voirie, Marc Rousvoal. ■

Clubs roussillonnais : loisirs et sports pour tous !

Roussillon compte de nombreux clubs d'activité de loisirs ou sportives. Découvrons-en quelques uns.



Rhodia Ski

Pour un prix de 40 € (transport et forfait journée), avec cours de ski gratuits le matin, le Rhodia Ski propose chaque hiver environ 14 sorties essentiellement le samedi, dans des stations de ski telles que les 7 Laux, Les Saisies, Val d'Isère, Val Thorens ou les Arcs.

Renseignements :

Inscriptions au siège du Rhodia le jeudi de 17h30 à 19h.

04.74.29.58.40

Rhodia Mini-Section

Le Rhodia club Mini-section propose aux enfants de 4 à 12 ans la découverte de nombreux sports. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Rhodia-Club.

Renseignements :

Rhodia Club

04.74.29.71.66

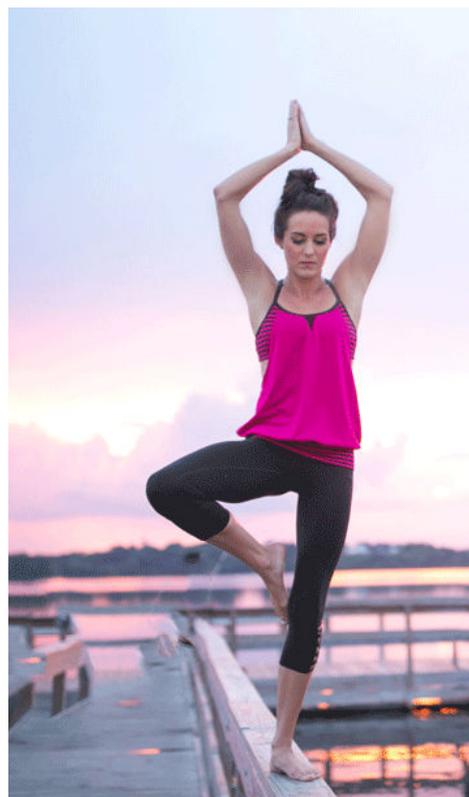


Josette Bonnet
Conseillère municipale
déléguée à la jeunesse,
au conseil municipal
des jeunes et au sport

Certains jeunes se sont investis dans le Conseil municipal jeune qui a pris ses fonctions cette année. Nous leur souhaitons une bonne mandature et je sais que leurs idées sont nombreuses et excellentes.

D'autre part, nous allons essayer au fil des éditions, de vous faire connaître les différents clubs de la Ville, ainsi que ceux dépendant de Rhodia Omnisport.

Nous espérons que vous pourrez venir vous faire plaisir, soit en détente, soit plus sportivement, tout près de chez vous en pratiquant le sport que vous aimez. Nous souhaitons qu'enfants et adultes trouvent leur bonheur.



► Association Amitié Yoga Relaxation

Le yoga est une technique ancestrale qui comprend postures physiques, travail de respiration et méditation. Il permet à la fois de gagner en force et en assouplissement et ainsi éviter les douleurs physiques, une aide contre le stress et la gestion des émotions.

C'est un outil pour mieux vivre son quotidien.

Après vingt deux années d'existence et avec une augmentation constante de ses adhérents, l'association change de Présidente, Mme Moreno et de professeur, M. Bryan Eliason, danseur contemporain de formation, il est aujourd'hui diplômé de l'Institut Français de Yoga dans la lignée Hatha et Viniyoga.

Les cours de yoga sont proposés en journée matin et après-midi, avec pos-

sibilité de pratiquer deux séances par semaine :

- le lundi :

de 9h30 à 10h45

de 13h45 à 15h

de 15h15 à 16h30

- le vendredi :

de 13h45 à 15h et de 15h15 à 16h30

au Dojo Loïc-Lafont.

Le lundi, un cours du soir est également proposé au Gymnase de l'école Henri-Wallon.

L'association organise également des randonnées dans la nature le dimanche après-midi une fois par mois.

Renseignements :

06.32.94.09.06

06.12.93.80.45



Michel Mas,
adjoint à l'urbanisme

Roussillon se transforme et évolue !

Engagée depuis 2014, la dynamique de modernisation de Roussillon est bien en route !

Les nombreux chantiers, en sont la preuve, et vont contribuer à transformer notre commune.

La nouvelle salle de réception, la zone d'activités tertiaires du Clos Ducurtil, l'embellissement progressif de la ville, le futur aménagement du Jardin de la Paix, les programmes de logements neufs à Olympe de Gouges et Avenue du Lycée, la rénovation des bâtiments publics, la nouvelle tranche du quartier des Arnaudes, le futur Conservatoire Avenue du Lycée, la future médiathèque. Ce sont autant de projets qui nous ont mobilisés depuis quatre ans avec la détermination de les faire aboutir. Nous commençons à voir les résultats de cette dynamique !

Et nous ne sommes pas à court d'idées pour poursuivre le développement urbain et les équipements nécessaires à la modernisation. Les récentes acquisitions foncières stratégiques vont permettre à terme, ce développement urbain tellement indispensable !

De nombreux projets sont encore à l'étude, et nous travaillons pour la transformation de Roussillon. ■



Embellissement de la Ville

«L'Espace», la nouvelle salle de réception

La nouvelle salle de réception baptisée « L'espace » ouvrira bientôt ses portes et permettra d'augmenter la capacité d'accueil. Elle sera destinée à accueillir les manifestations festives. Cet ensemble pourra accueillir jusqu'à 350 personnes assises avec des espaces extérieurs et des stationnements adaptés. Son architecture contemporaine et sa polyvalence ont été conçues pour répondre aux besoins croissants de la population avec le souci d'être à l'écart des habitations pour éviter les nuisances. Construite à côté du Sémaphore, elle s'intègre harmonieusement dans ce quartier en plein développement.

Les bâtiments publics se rénovent

Depuis quelques mois, plusieurs bâtiments publics ont été rénovés pour le confort des usagers et leur fonctionnalité : La Poste et le Centre Social ainsi que le Lycée professionnel ont ainsi subi une importante rénovation. Prochainement, ce sera l'important programme de restructuration de la Cité Scolaire de l'Edit, pris en charge par la Région et le Département qui sera mis en chantier.

Conservatoire de musique et de danse

Un nouveau Conservatoire de Musique et de Danse sera prochainement construit en remplacement de celui existant. Le permis de construire a été délivré récemment par la Mairie et les travaux vont pouvoir débuter rapidement. Il permettra d'accueillir les élèves et professeurs, dans des installations adaptées aux activités pratiquées, et contribuera à la mise en valeur de l'Avenue du Lycée.

«Olympe de Gouges» 42 logements sociaux

Un nouveau programme immobilier de 42 logements neufs vient de démarrer sur le terrain « Olympe de Gouges » rue Jules Vercey.

Réalisé par l'Opac 38 sur un terrain vendu récemment par la ville de Roussillon, ce nouveau programme comprenant 2 bâtiments avec garages et parkings complètera l'offre de logements sociaux imposée par l'Etat aux communes, et comportera plusieurs types de logements allant du T2 au T4 avec jardinets ou terrasses pour permettre aux familles de se loger confortablement.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le CCAS de Roussillon.

La zone d'activité tertiaire «Clos Ducurtil»

Les premiers travaux d'aménagement (réseaux et voirie) de cette nouvelle zone d'activités tertiaires sont bientôt achevés, et vont permettre de livrer une dizaine de parcelles viabilisées en vue de la construction de futurs bâtiments de bureaux.

Deux demandes de permis de construire sont déjà en cours d'instruction, l'un pour un cabinet d'expertise comptable et l'autre pour un Pôle Médical regroupant des médecins généralistes et des professions paramédicales.

Située dans le prolongement de Pôle Emploi, ce nouvel ensemble d'immeubles de bureaux complètera la mutation urbaine en cours. ■

Travaux de voirie, toujours plus de sécurité

Dans le but de toujours améliorer la sécurité et la circulation, de nouveaux travaux de voirie ont été réalisés ces dernières semaines.

Un chantier important a été mené en collaboration avec la CCPR (en compétence de la voirie) rue du château d'eau. Une partie de la chaussée sur plusieurs centaines de mètres a été rénovée, des trottoirs ont été ajoutés pour la sécurité des piétons. La rue de ce fait a été raccourcie dans sa largeur limitant ainsi la vitesse excessive des véhicules. De plus, le carrefour de la rue du château d'eau avec le chemin de la Maudinée a été modifié et aménagé. La mise en place d'un « tourne à gauche » pour les usagers autorisés à emprunter le chemin de la Maudinée depuis la rue du Château d'eau facilite et sécurise cette manœuvre (voir photo ci-dessous).



La ville a souhaité également renforcer la sécurité en installant un plateau traversant.

En effet les habitants de ce lotissement ont fait part de leurs grandes difficultés à s'engager sur la rue du château d'eau en toute sécurité par manque évident de visibilité mais aussi à cause de la vitesse excessive de certains automobilistes.

Des riverains ont expliqué qu'ils sortaient de leur impasse fenêtre ouverte pour entendre le bruit des véhicules approchants !

(voir photo ci-après).



Toujours dans ce quartier une partie du chemin des communaux, anciennement en terre a été mis en enrobé sur une centaine de mètres depuis le carrefour avec la rue du château d'eau afin de desservir les riverains dans de meilleures conditions. Ce chemin avec les pluies, les véhicules agricoles et autres se dégradait rapidement. Après quelques passages de profondes ornières ou nids de poule se créent toujours néfastes pour les véhicules. La solution palliative était d'égaliser ce chemin. Celle-ci n'étant pas pérenne, il a été décidé de réaliser ces travaux de voirie. A noter que dans ce cas ces travaux ont été totalement entrepris et assumés par la commune (voir photo ci-dessous). ■



Marc Rousvoal,
adjoint à la maintenance
et aux travaux

La voirie est un sujet délicat, s'il fallait écouter chacun de nos concitoyens, notre commune serait recouverte de «cousins berlinois», ralentisseurs et autres dos d'âne.

Si la sécurité des administrés nécessite nombre d'aménagements qui d'ailleurs manquaient cruellement à cette commune, les investissements à prévoir doivent être coordonnés de manière à ne pas avoir une commune trop lourdement «sécurisée».

C'est en réunion de municipalité que les dossiers d'aménagement de voirie sont proposés et se décident. La logique veut que chaque quartier de la Ville soit muni de système permettant à tous de librement circuler.

Répondre à l'attente de chacun est une de nos priorités, veiller à la sécurité de tous est notre devoir. Ensemble, envisageons une ville partagée.

Les équipes de la maintenance oeuvrent chaque jour au confort des habitants de Roussillon. Je leur en sais gré et demande à chacun de respecter le travail des agents communaux.



Gérard Boussard
Conseiller municipal
délégué à l'emploi

En ma qualité de conseiller délégué au commerce, à la vie économique et à l'emploi je suis très heureux de constater que Roussillon est une ville accueillante. En effet, de nombreux commerces se développent, se créent, s'installent et même si nous souhaiterions que l'offre soit plus diversifiée, je me réjouis de résider dans une commune dynamique, accueillante et dont les perspectives d'avenir sont très encourageantes.

Bienvenue aux nouveaux commerçants

**Notre Ville peut se réjouir d'accueillir régulièrement de nouveaux commerces, signe d'une économie dynamique et d'un territoire attractif !
C'est avec plaisir que nous vous les présentons...**



▶ Espace nuit

Fabien Valentino vous accueille dans son magasin «Espace nuit». Il vous propose des produits de grande qualité et vous accompagnera avec des conseils très professionnels issus de sa grande expérience dans la literie.

C'est une équipe jeune et dynamique que j'ai rencontré et qui mérite de réussir dans ce projet.

Espace Nuit Roussillon
252 RN7
38150 Roussillon

▶ Pro'Pose Menuiserie

Vous avez un projet menuiseries ?
Vous souhaitez embellir ou rénover votre maison ?
Yannick Saunier, artisan depuis plus de 10 ans, vous accueille dans son show-room pour vous accompagner dans votre projet. Il vous apportera des conseils et une proposition chiffrée correspondant à votre demande.
Pro'Pose Menuiserie dispose d'une large gamme de produits pour répondre à vos attentes en neuf ou en rénovation que ce soit pour des volets battants ou roulants, portes d'entrées, fenêtres, portails, portes de garage, pergola bio climatiques, aménagements intérieurs... en PVC, alu, mixte ou bois.
Pro'Pose Menuiserie saura répondre rapidement à vos demandes tout en conservant un excellent rapport qualité-prix.
Yannick Saunier vous invite à venir visiter son show-room

Pro'Pose Menuiserie
252 RN7
38150 Roussillon



Découvrir l'hypnose ericksonienne...

...rencontre avec Linda Kherachi, hypnothérapeute à Roussillon



Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre parcours et ce qui vous a amené vers l'hypnose ?

J'ai travaillé dans divers hôpitaux publics jusqu'en 2010 au sein de différents services : de la gériatrie, au bloc opératoire en passant de la chirurgie au service d'accueil des urgences, puis en cabinet libéral jusqu'en 2016 en tant qu'infirmière.

J'ai découvert l'hypnose à travers les formations dans un cursus de clinicienne en 2015, et j'ai obtenu un Diplôme Universitaire à la faculté de médecine Grenoble-Alpes.

Rapidement, l'hypnose m'a donné envie d'aller plus loin et de prendre en charge les « maux » d'une autre manière : depuis, j'ai fait le choix d'ouvrir un cabinet d'hypnose thérapeutique en cédant celui d'infirmière libérale.

J'ai eu la chance - après avoir présenté mon projet auprès de la Municipalité d'installer celui-ci sur la commune de Roussillon en avril 2018 : un lieu accueillant, lumineux et spacieux.

Linda Kherachi, hypnothérapeute vous accueille dans ses nouveaux locaux, Grande Rue à Roussillon. Elle nous raconte son parcours et nous explique en quoi consiste l'hypnose ericksonienne...

Mais qu'est que l'hypnose thérapeutique ?

C'est un mode de fonctionnement «naturel» qui permet à chacun d'entre nous de laisser émerger ses ressources personnelles afin de ranger, trier, classer dans les bons tiroirs de notre cerveau tout ce qui ne l'est pas, et qui nous incommode dans la vie quotidienne.

Grace à l'hypnose, vous permettez à la partie inconsciente de votre cerveau de remettre de l'ordre « dans votre monde intérieur ».

Ainsi, vous pouvez traiter :

Le stress, les angoisses, le manque de confiance en soi, les diverses phobies, addictions, psychotraumatismes, énurésie et bien d'autres choses. L'hypnose peut être un bon complément à une thérapie déjà entamée (avec un psychothérapeute, psychiatre, kiné ...) Elle apporte un plus et permet de travailler différemment : d'une manière qui convient à chacun, et à son rythme. Je prends en charge les enfants, adolescents, adultes, personnes âgées.

Le fait de travailler en pluridisciplinarité est une chance. Nous pouvons communiquer avec les médecins, kinésithérapeutes ou psychothérapeutes lorsqu'ils m'envoient un patient et que ce dernier donne son accord.

Comment se déroule une séance ?

C'est d'abord l'anamnèse (recueil de données) qui permet de faire des liens, de connaître davantage la situation qui peut être à l'origine du « problème », puis l'hypnose (ou transe hypnotique), durant laquelle la personne ne dort pas, mais oscille entre la sensation de veille et de sommeil, ensuite le « retour » ou réorientation dans l'instant présent, et enfin un échange sur les ressentis, les sensations particulières ou autres.

Linda Kherachi vous reçoit :

Du lundi au vendredi de 8h à 20h

et le samedi de 8h à 16h

Sur rendez-vous au 06.71.80.88.44

6, Grande Rue à Roussillon.

Vous pouvez également consulter sa page facebook,

Hypnose Thérapeutique.



Marcel Mouchiroud
Conseiller municipal
délégué aux relations avec
les anciens combattants

En complément de la cérémonie du 11 novembre qui s'est parfaitement bien déroulée, je veux remercier l'ensemble de nos concitoyens qui se sont retrouvés à l'issue de la cérémonie à la Maison du Patrimoine. En effet, celle-ci, en collaboration avec les écoles et le service communication avait organisé une splendide exposition. Les trois écoles se sont unies pour offrir aux visiteurs des dessins, photos, textes honorant les femmes et les hommes ayant vécu cette sinistre période de 14-18. En plus de cela, certains de nos aînés ont retrouvé dans leurs souvenirs, des traces de leurs aïeux, cartes postales, objets et souvenirs. Ce 11 novembre 2018 restera à jamais gravé dans nos cœurs.



Cérémonie du 19 mars

Notre prochaine cérémonie sera celle du 19 Mars 1962, fin du conflit algérien. Comme chaque année, nous rendrons un hommage à ceux qui sont morts durant les dix années de ce conflit.

Ce sera avec les anciens combattants un moment de recueillement intense.

Nous le savons tous, dans les années à venir, nombre d'entre eux disparaîtront, comme ce fut le cas pour les deux derniers conflits (1914 - 1918) et (1939 - 1945). Malgré l'absence de ces combattants, l'association «Le Souvenir Français» en mémoire à tous ceux tombés sur les différents théâtres d'opérations conservera leur mémoire.

Le sacrifice de tous ces combattants ne doit pas sombrer dans l'oubli. Nous devons continuer à les honorer et à leur exprimer notre reconnaissance.

Notre devoir avec «Le Souvenir Français» est d'informer, partager ces épisodes douloureux et échanger avec la jeunesse actuelle et future dans le respect de la tradition républicaine. ■

11 novembre 1918 : l'album photo...



Vos élus s'expriment...

2019...

2019. Dernière année civile complète avant de passer à nouveau par les urnes. Certes, il n'est pas encore l'heure de dresser un bilan de la mandature mais, peut-être est-il intéressant de s'attarder sur quelques points de cette année.

2018 s'est révélée une année riche en événements. Une programmation culturelle hétéroclite et populaire qui va du théâtre de boulevard au concert classique en passant par la chanson contemporaine, de nombreuses innovations comme le festival l'Edit Z'arts ou le marché de Noël, des réalisations d'importance telles la nouvelle salle communale, la pose de la première pierre de la future clinique des Côtes du Rhône ou bien les esquisses d'une cité scolaire entièrement rénovée. 2018 est aussi une année de partage. La création de la Maison

du Patrimoine, lieu d'échanges et de convivialité, la signature du serment de jumelage avec nos amis italiens de Varazze, la consultation du 5 mai sur l'avenir de notre territoire et encore, l'activation de la page facebook qui permet autant de donner des informations que d'en recevoir. Que dire enfin de notre cérémonie du 11 novembre où près de 500 personnes se sont réunies pour un défilé emmené par un peloton de gendarmes puis face au monument aux morts, moment poignant à la citation des roussillonnais «morts pour la France» par nos jeunes élus du CMJ. Bien sûr, il y a eu aussi quelques gesticulations, quelques recadrages mais légitimes dans une démocratie. Et c'est dans cette démocratie que notre liste s'inscrit, tout à la fois constitutionnelle et participative.

Les élus de la majorité municipale :

R. Duranton, M-H Vincent, R. Pey, D. Charpenay, M.-T. Lambert, J.-C. Canario, M. Rousvoal, M. Mas, M. Mouchiroud, G. Boussard, H. Breysse, J. Bonnet, E. Guillermo, P. Torsiello, V. Mas, M.-C Hainaud, T. Sassolas, C. Chardon, M. Guyon, J.-M Bourgeois, D. Bernardi.

Vaudeville au Château ?

Dans un contexte où la politique ultra libérale du gouvernement maltraite de plus en plus nos concitoyens et qu'on attend d'une municipalité une stabilité protectrice se joue, au Château, un « vaudeville ». Cette année, trois adjointes ont été écartées dont 2 démissionnaires alors qu'elles occupaient des postes emblématiques.

Une première adjointe qui prend publiquement position contre son maire. Celui ci se trouvant mis en minorité par sa majorité lors du vote pour le maintien ou pas d'une adjointe. Surprenant à Roussillon, une adjointe reclassée aux relations internationales ? On pourrait en rire si ces «chamailleries » et ces tensions constantes ne gênaient pas l'action de la municipalité. Comment les missions importantes comme le scolaire, l'éducation, la santé, l'handicap, les personnes âgées vont-elles être assurées ?

Les élus de l'opposition municipale :

P. Bediat, M. Cabrera, B. Pernot, L. Piot.

Au coeur.....

Roussillon doit être le cœur d'un territoire élargi, diversifié, opérationnel. S'isoler en refusant l'adaptation du territoire de la communauté de communes confirme le manque d'anticipation sur les évolutions territoriales futures. S'isoler, en participant timidement au schéma d'agglomération Roussillon - Saint-Rambert-d'Albon, est préjudiciable aux questions de communication, de transport et de commerce. S'isoler en créant sa maison du patrimoine, ne permet pas le rayonnement d'une ville devant se faire reconnaître au-delà du département, en Europe. S'isoler en participant à reculons au jumelage européen traduit manque de perspectives pour son territoire et sa population. Au contraire, pour répondre à l'intérêt collectif et aux besoins de chacun, il faut mutualiser ressources et services, favoriser les partenariats, anticiper les évolutions pour nous faire connaître et reconnaître.

Les élus de l'opposition municipale :

R. Dumas, M. Richoux, J.P Vignoud.

Chapitre 1 : L'effort de guerre

L'industrie à Roussillon

**Roussillon abrite dès la fin du 19^e siècle un site industriel.
En raison du premier conflit mondial celui-ci va voir son activité décupler.
Le début d'une longue histoire...**

Le 11 novembre dernier, la France a célébré le centenaire de l'armistice de 14-18. Un siècle nous contemple donc depuis les prémices de ce qui reste aujourd'hui, encore, comme l'un des plus grands stigmates de l'histoire avec un grand H.

Ce conflit, annoncé comme éclair, s'enlise dans les Dardanelles. Cette guerre devient celles des tranchées, la France de l'époque doit y faire face. Pour cela, elle ne mobilise pas seulement ses jeunes conscrits mais l'ensemble de la nation doit contribuer à l'effort de guerre. Humainement mais pas seulement. Devant le désastre, le pays est dans l'obligation de densifier et activer son industrie. C'est dans ce contexte, et cette nécessité, que Roussillon va entrer une seconde fois dans l'histoire de la patrie, après l'Edit éponyme de 1564.

En 1915, Roussillon fut choisit par la Société Chimique des Usines du Rhône (SCUR) pour produire du phénol, base de la mélinite, explosif utilisé par les armées françaises. À l'origine, en 1914, cette production se faisait à l'Usine de Saint-Fons (69) à hauteur d'une tonne par mois.

En 1915, elle avait été portée à 30 tonnes par jour. Malgré tout, elle demeurait insuffisante aux vues de la catastrophe quotidienne.

Le site de Roussillon fut entériné d'un commun accord par les ingénieurs de SCUR et ceux de la Compagnie des Chemins de Fer. Roussillon offrant l'avantage d'être proche de Lyon, devenu le grand arsenal des armées alliées, et disposant d'une excellente desserte ferroviaire pour les approvisionnements en benzène.

De plus, Roussillon offrait, de part sasituation géographique, la possibilité de construire une vaste usine en corrélation avec les besoins militaires.

En mai 1916, l'usine roussillonnaise produisait près de 35 tonnes par jour. Dès le mois d'octobre, la production avait doublé pour atteindre les 70 tonnes. Un an plus tard, le site de Roussillon fait face à un second défi avec la fabrication de l'ypérite : le fameux gaz moutarde !

En 1918, la production de ce dit gaz dépassait les 100 tonnes par jour. ■



*Plateforme chimique
de Roussillon
en 1915*



Lancement du 455^{ème} anniversaire de l'Édit

Si Roussillon peut se targuer de posséder le seul château de type Renaissance répertorié dans le département de l'Isère et, d'être un haut lieu de notre histoire en étant le berceau du Nouvel An depuis la signature de l'Édit de Roussillon le 9 août 1564 par le roi Charles IX, ce village possède en son sein, une richesse historique qui vient d'être enfin mise au grand jour. En effet lors de la Fête de l'Édit de Roussillon du 4 août 2018, organisée par la Commission culturelle roussillonnaise que préside Marie-Hélène Vincent, l'association de l'Édit de Roussillon a proposé une visite guidée dans le vieux village de Roussillon, et, les traces de l'origine de ce village sont là pour prouver la présence humaine bien avant notre ère chrétienne, Si Roussillon est une ville moderne en pleine extension, elle est incontestablement une cité antique, les vieilles poteries des Vials auraient une origine deux fois millénaire ! D'ailleurs, la ville romaine qui précéda Roussillon portait le nom de Figlinae.

A proximité de l'église Saint Jacques, bâtie au XIV^{ème} siècle par Aymar dernier seigneur de Roussillon, se trouve au pied du cimetière une motte castrale de 10 mètres de haut et parfaitement conservée signe de présence humaine au début de notre ère, et c'est sur cette motte que fut construit un premier château en bois qui était en fait un lieu de refuge en cas d'invasion, C'est au XII^{ème} siècle que les seigneurs de Roussillon bâtirent au nord de cette motte un château de pierre dont le donjon se trouvait sur la

motte castrale, ce petit château qui accueillit deux papes, Calixte II et Clément V témoignait de l'importance de ce haut lieu, Néanmoins il fut détruit pour voir la construction d'un château neuf en 1540 et, s'il y eut des remparts au XII^{ème} siècle, les vestiges des remparts du XIV^{ème} siècle demeurent avec notamment la Porte Givret parmi les cinq portes que comportait cette enceinte. Ce nouveau château voulu par le Cardinal de Tournon est dans le pur style renaissance italienne, C'est pourquoi lors de sa venue à Roussillon, Catherine de Médicis apprécia le côté florentin de ce château pour y demeurer un mois du 17 juillet au 16 août 1654.

Si l'église Saint Jacques s'élance dans le ciel avec son style flamboyant, son intérieur mérite également le détour par sa richesse notamment par son vitrail de 1885 représentant Saint Jacques en compagnie de Notre Dame du Pilier, patronne de Sarragosse en Espagne Enfin, la Grande Rue de Roussillon atteste de son riche passé historique avec ses ruelles qui montent au sommet du village comme la rue Bel Amour, la rue Tranchant, la rue du Puits de l'Enfer ou encore la rue de la Muscatelle.

Fort du succès rencontré lors de cette visite du Vieux Roussillon cet été, l'association de l'Édit de Roussillon va proposer d'ici 2019 la visite au grand public, reste à définir la périodicité de ces visites qui attestent de la véritable richesse historique de Roussillon. ■

Robert Valette
Association de l'Édit



Marie-Hélène Vincent
Adjointe au maire
déléguée à la culture
et au patrimoine

À partir de ce numéro 14, et pour l'année 2019, nous entamons une série «souvenir» sur le passé de notre commune. Certes, Roussillon possède un passé historique que beaucoup pourrait nous envier. Son château, témoin de l'acte majeur de l'Édit de Roussillon.

Je rappelle, à ce titre que l'Édit de Roussillon signé le 9 Août 1564 par Charles IX désigne comme premier jour de l'année le 1^{er} Janvier. Cet événement mobilise toutes les énergies de la commune. Je citerai par exemple l'action constante de l'association « L'Édit de Roussillon» avec à sa tête son président Robert Valette. Je citerai aussi les différentes manifestations que notre ami Jérôme Mancosu organise tout au long de l'année notamment vers nos amis de l'Empire du Milieu. Mais le passé historique de Roussillon ne se situe pas qu'à l'époque de la Renaissance, il tient aussi ses racines lors de la naissance de l'industrialisation.

Vous trouverez dans les pages suivantes tout à la fois une retrospective en photo de l'année 2018 ainsi que la programmation de nos vingt événements et manifestations qui se passeront en 2019.

Rétrospective 2018...

L'album photo de l'année...



Cérémonie du 14 juillet



Aménagement de la maison du patrimoine



Festival du jeu



Fête de l'Édit



Fête de la Saint-Jean



Festival l'Édit-Z'art



Jumelage Varazze



Fresque réalisée par les jeunes de Ado'Citè



Concert Tim Dup



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur notre page Facebook...

Votre programmation culturelle 2019

 **Carnaval des écoles**
Mardi 5 mars

 **Concert «Si on changeait»
de Laurent Blanchard & Co**
Samedi 9 mars

 **Group Telegraph**
Samedi 13 avril
Salle Sebastiano-Serlio

 **Concert musique classique**
Courant premier trimestre
Salle Sebastiano-Serlio

 **Vogue des Cités**
Du vendredi 3 au lundi 6 mai
Place de la République

 **Théâtre «Le sommelier»**
Samedi 25 Mai
au Sémaphore

 **Hélène Segara**
Samedi 15 Juin
au Sémaphore



 **Fête de la Saint-Jean**
Vendredi 21 juin
Place du Château

 **Casting l'Edit-Z'arts**
Samedi 29 juin
au Sémaphore



 **Ciné plein-air**
Juillet et Août
Centre Nelson-Mandela

 **Feu d'artifice**
Dimanche 14 Juillet
Place de la République



 **455^{ème} Anniversaire de l'Edit**
Samedi 10 Août
au Château

 **Journées du patrimoine**
Samedi 21 et dimanche 22 septembre

 **Finale l'Edit Z'art**
Vendredi 27 septembre
au Sémaphore

 **Concert «Les vieilles fripouilles»**
Samedi 28 septembre
au Sémaphore

 **Fête de l'Alambic**
En Octobre
à l'Étang

 **Fête des
Balladins du canton**
du 18 au 20 octobre

 **Concert classique**
En Novembre

 **Santa Claus, la véritable histoire
du Père Noël par Arts et Fix**
vendredi 22 et samedi 23 novembre
au Sémaphore



 **Marché de Noël**
En décembre
Cour du Château



Robert Duranton
Maire de Roussillon

et les membres du Conseil municipal

vous présentent leurs meilleurs vœux

2019